

Décharges sauvages : Bessancourt combat radicalement le fléau



60%

de la ville



300

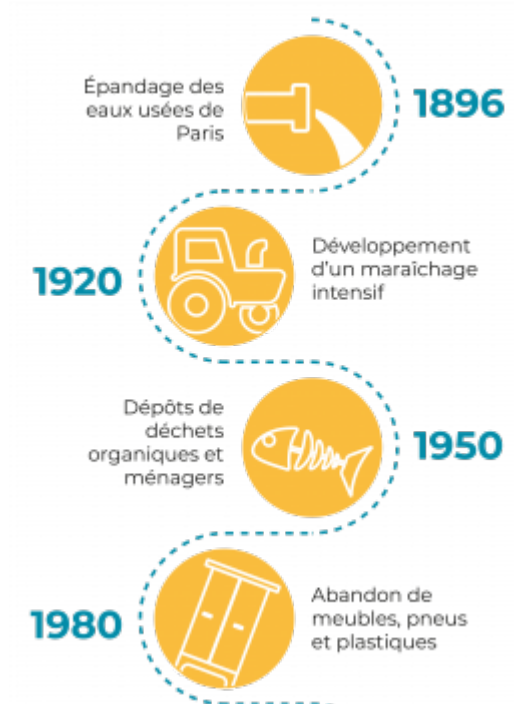
hectares au total

Eaux usées, métaux lourds et dépôts sauvages : la plaine de Bessancourt souffre, depuis près de deux siècles, de pratiques polluantes qui ont durablement endommagé les sols. **Avec plus de 300 tonnes de déchets, cette partie du territoire de la ville est devenue une décharge à ciel ouvert imposante en Ile-de-France.**

La ville de Bessancourt a décidé de mener une opération de nettoyage d'envergure avec la participation de la **Région Ile-de-France**, du **Département du Val d'Oise** et la **Communauté d'agglomération du Val Parisis** et de prendre des mesures radicales pour lutter contre cette délinquance environnementale qu'est le dépôt illégal de déchets en pleine nature.

Des eaux usées aux déchets de chantiers : histoire de deux siècles de pollution

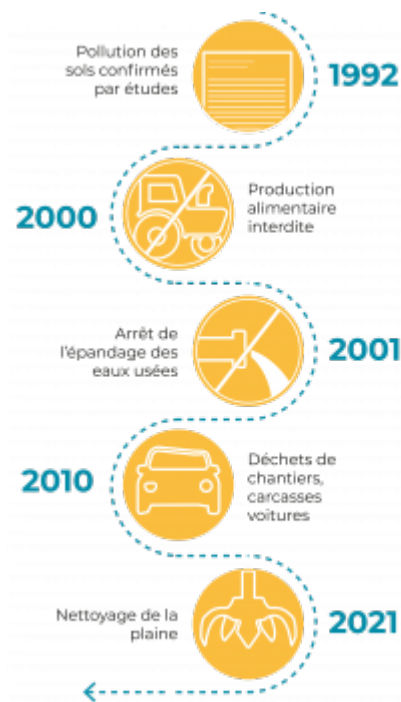
Depuis le 19ème siècle, la plaine a connu une succession de vagues de pollution qui l'ont durablement endommagée.



En 1857, la ville de Paris avait déjà pour projet, abandonné par la suite, de faire de la plaine de Bessancourt un grand cimetière. **En 1896**, Paris obtient finalement l'autorisation de déverser les eaux d'égout vers la plaine. S'en sont suivis près de cent ans d'épandage. L'apport de ces eaux chargées en matières

organiques et en nutriments a eu pour conséquence le développement d'un maraîchage très productif.

Ainsi, **au 20ème siècle**, l'activité agricole s'intensifie sur la plaine. Même si cette pratique a pris fin lorsque la capitale a eu son propre réseau de traitement des eaux usées, cette pollution a laissé impropre la plaine à la culture à destination humaine et au maraîchage. **Au 20ème siècle**, cette plaine était largement utilisée comme point de déversement des ordures ménagères, principalement les déchets organiques des habitants communément utilisés par les agriculteurs comme fertilisants.



Les conclusions des différentes études environnementales et sanitaires menées **depuis 1992** confirment la pollution des sols. L'épandage prolongé d'eaux usées a introduit dans la couche superficielle des sols une teneur excessive en éléments-traces métalliques. Avec l'évolution de nos modes de vie et de nos modes de consommation, la nature des dépôts a évolué **au fil des décennies** : les déchets de cuisine ont laissé place aux meubles, pneus, plastiques et autres matières en tout genre.

Depuis 2001 (arrêt des épandages des eaux usées de la ville de Paris) et en dépit des 5000 tonnes de déchets déjà retirées **en 2003**, la plaine est notamment utilisée comme décharge sauvage avec des dépôts de gros volumes, essentiellement laissés par les entreprises du bâtiment. Ce fléau grandissant

touche particulièrement les communes péri-urbaines de la région francilienne.

Un nettoyage d'envergure pour sauver la plaine



Aujourd'hui, ce sont près de 300 tonnes de déchets illégaux qui défigurent cet espace agricole de 300 hectares, empêchant les habitants d'y avoir accès et de profiter de la nature. Pour sauver cette plaine qui représente 60% de son territoire, la ville de Bessancourt a pris la décision de s'attaquer radicalement à la pollution permanente due à la **délinquance environnementale**.

Une opération conjointe

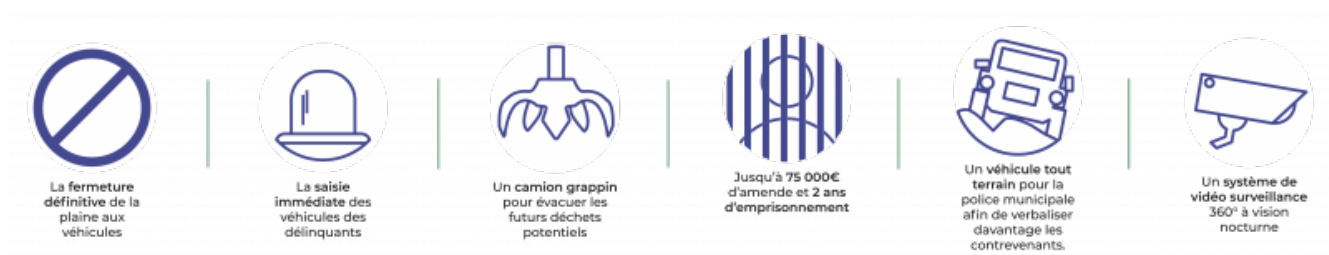
Une vaste opération de nettoyage est lancée le 10 juin 2021. Objectif affiché : **mettre un coup d'arrêt net aux dépôts illégaux et opter** pour des mesures renforcées pour lutter contre cette criminalité. Avec un coût total de **150 000 euros**, cette opération d'envergure menée conjointement par la **Région Ile-de-**

France, le département du Val-d'Oise, la communauté d'agglomération du Val Parisis et la ville de Bessancourt vise à lutter contre les **exactions illégales** et **redonner un avenir à cette plaine agricole** dégradée par des années de pollution.

Des mesures fortes pour endiguer le fléau

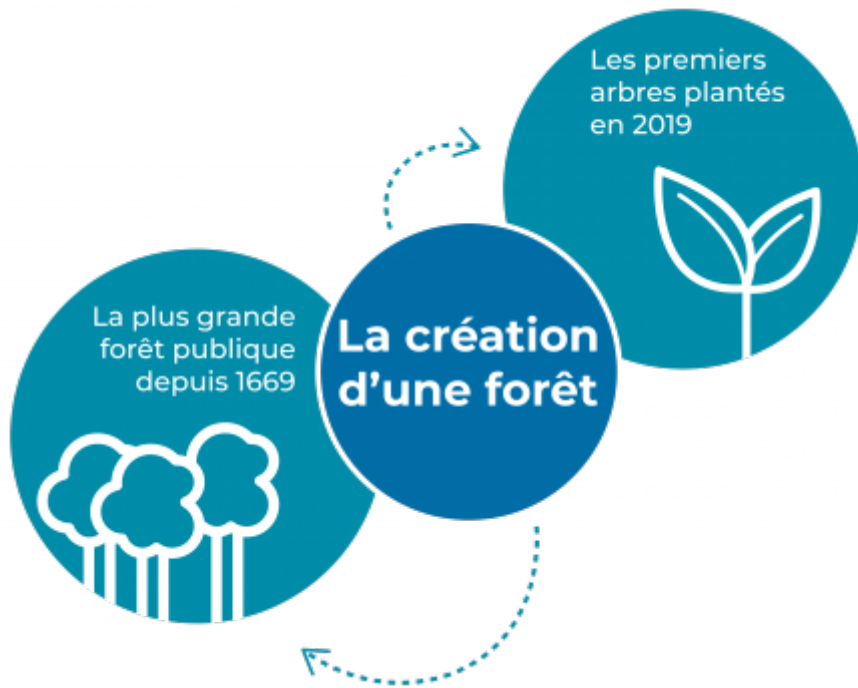
Parallèlement au nettoyage, et afin de sécuriser la plaine, la ville de Bessancourt met en place plusieurs mesures phares pour éviter le retour des déchets sauvages :

- **La fermeture définitive de la plaine aux véhicules** : tous les accès seront fermés afin de ne laisser que les promeneurs circuler.
- Un système de **vidéo surveillance 360° à vision nocturne** et fonctionnant 24/24h, sur la plaine et ses accès, relié au centre de sécurité urbain de l'agglomération du Val Parisis.
- Des sanctions financières affichées : **jusqu'à 75 000€ d'amende et 2 ans d'emprisonnement.**
- Un **camion grappin** pour pouvoir retirer au fur et à mesure les futurs déchets potentiels
- Un **véhicule tout terrain** pour la police municipale afin de verbaliser davantage les contrevenants



Des projets concrets et durables pour réinvestir cet espace

La création d'une forêt pour renouer avec l'identité du territoire



Lancé en 2015, **un projet de forêt** mené par le SMAPP (Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt) est en cours pour **redonner une nouvelle identité** à cette plaine trop longtemps considérée comme un dépotoir. Avec des **premiers arbres plantés dès 2019**, il s'agira de la plus grande forêt créée depuis l'ordonnance de Colbert pour la protection du massif forestier public français en 1669. La forêt permettra de **valoriser de façon durable cette plaine**, en affirmant son rôle naturel et écologique, en proposant un nouveau **poumon vert** aux Franciliens et en construisant une image positive pour ce territoire.

Un pôle agricole de proximité pour une agriculture exemplaire et durable



Afin de valoriser son **potentiel agricole**, un véritable projet alimentaire est en train de naître dans la plaine. Bessancourt va créer, avec les villes voisines Taverny et le Plessis-Bouchard, **le plus grand pôle agricole d’Ile-de-France avec 180 hectares dédiés à une agriculture vivrière bio** (90 hectares à Bessancourt) à destination des habitants, des marchés et supermarchés locaux et des cantines scolaires.

Les terrains choisis pour le projet sont ceux qui n’ont pas reçu les épandages des eaux usées de la Ville de Paris et ne sont donc pas pollués. Néanmoins, **une revalorisation des sols devra être envisagée** à partir des déchets organiques des ménages. L’avenir de la plaine agricole est entre les mains d’une nouvelle génération de cultivateurs, éleveurs et maraîchers qui vont, par leur activité, **fournir des produits locaux de qualité aux habitants et valoriser un pour en faire un espace naturel ouvert à tous.**







<http://www.youtube.com/watch/Tx4CAKhXimU>

Documents

Document

[Infographie](#)

Document

[Dossier de presse](#)